



Commune  
d'Orges

Conseil général  
Le Bureau

## PROCÈS-VERBAL

### De la séance du Conseil général du 12 juin 2019

Présidence :	M. Alain Petitpierre
Secrétaire :	Mme Aurélia Bally
Scrutateur :	M. Walter Burri
Convocation :	du 27.05.2019, personnelle et publique

M. Alain Petitpierre, Président ad-hoc, ouvre la séance à l'heure de convocation, 20h00, salue les conseillers généraux et municipaux et passe au point 1 de l'ordre du jour qui se présente comme suit :

1. Nomination d'un président
2. Appel
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19.12.2018
4. Admission – démission
5. Communications de la municipalité
6. Préavis n° 01-2019 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 10'000.00 pour l'achat d'une parcelle forestière
7. Préavis n° 02-2019 Comptes et gestion 2018
8. Préavis n° 03-2019 Arrêté d'imposition 2020
9. Nomination d'un vice-président
10. Nomination des scrutateurs pour 2019-2020
11. Nomination de la commission de gestion 2019-2020
12. Nomination de la commission de recours
13. Interventions individuelles et divers

#### 1. Nomination d'un président

Un candidat est proposé par la secrétaire, il s'agit de :

- M. Walter Burri

M. Walter Burri accepte de prendre le poste de la présidence. Il est élu par applaudissements et vivement remercié.

#### 2. Appel

M. le Président demande à la secrétaire de procéder à l'appel (cf. liste des présences) et d'annoncer les membres excusés.

**Quorum et majorité :**

Membres inscrits : 27  
 Quorum (1/3) : 9  
 Membres présents : 19 Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer  
 Majorité absolue : 10

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19.12.2018**

Tous les conseillers ont reçu le procès-verbal par mail. Il n'est donc pas relu et mis en discussion. Il ne fait l'objet d'aucune remarque. Par une levée de mains, il est accepté avec une abstention.

**4. Admission – démission**

Il n'y a pas d'admission

Il y a 2 démissions au 30.06.2019, il s'agit de :

- M. Dario Mosca
- Mme Jennifer Vannay

**5. Communications de la municipalité**

M. le Syndic prend la parole, salue l'assemblée et félicite M. Walter Burri pour sa nomination.

Puis donne les informations suivantes :

- Projet de la grande salle de Grandson : pas encore reçu de date pour la séance de fondation mais les informations concernant l'ouverture du compte bancaire de collocation pour le versement des actions.
- Association intercommunale du clos d'équarrissage : le bâtiment est bientôt terminé et sera opérationnel début juillet. Selon le vétérinaire cantonal et les exigences du Canton de Vaud, le budget pour cette construction a finalement atteint le montant estimé d'un million mais ne met pas en péril l'équilibre financier de la société, il faudra seulement un peu plus de temps pour l'amortir. Après 2 ans d'exploitation, il y a un bénéfice de CHF 40'000. --, tout le monde est très confiant pour l'avenir. Trois communes du Balcon du Jura ont encore rejoint l'association, il s'agit de Ste-croix, Bulet et Mauborget. Il y a aussi des privés qui commencent à venir.
- Règlement de distribution de l'eau et dossier d'autocontrôle : le Canton nous a donné un ultimatum pour présenter ce dernier. Le règlement a déjà été soumis une fois au Canton mais resté en suspens à cause de la manière de calculer les tarifs. Une fois que les comptes avec Sagenord seront bouclés, nous pourrons proposer un préavis qui tienne la route. Nous espérons le faire durant ce printemps. Un courrier est parti au Canton.
- L'étude du plan général d'affectation : un rendez-vous est prévu avec l'urbanisme avant les vacances d'été afin de revoir le planning et les étapes à franchir.

### Communications de Mme Corinne Jaggy, municipale :

- Police : suite à une rencontre du mois de janvier, nous avons reçu le rapport de l'année 2018. Nous avons eu 36 événements contre 30 en 2017 mais rien de dramatique selon la police de la région, Orges est plutôt une commune tranquille.
- Bourse et finance : informe que Mme Anne Hofstetter renonce à son poste, elle est vivement remerciée pour le travail fourni ces 2 dernières années. Elle reçoit un petit présent. Une remplaçante a été trouvée, il s'agit de Mme Chrystèle Widmer, elle a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> juin, nous allons la former gentiment et l'aider à prendre sa nouvelle fonction dans les meilleures conditions et faire un passage dans la continuité dans les services.

### Communications de M. Olivier Schülé, municipal :

- Éclairage public : la Romande Energie est intervenue au Giron pour régler un petit souci. Il a été réglé vendredi et la mise en service est revenue. Concernant l'entretien et les tests, ils seront effectués avant les vacances d'été.
- Cimetière : un nettoyage et des rangements sont en cours, en particulier vers le coin compost qui n'est pas très accueillant. Le gravier va être complété autour des tombes et dans l'allée centrale.

Mme Aurélie Gfeller : ça fait plaisir d'entendre que des choses vont être faites afin d'améliorer le lieu et demande si quelque chose va être fait par rapport à la mauvaise herbe. Trouve qu'il est bien délaissé et qu'il y a un manque d'entretien.

Mme Saskia Cachin : sur les tombes, il y a des vieux arbres, qui devaient être certainement très jolis à un moment donné, mais avec le temps ils ont pris de l'ampleur et sont devenus moches et envahissants.

M. Schülé informe qu'on ne peut plus traiter et sans l'utilisation de ce genre de produit phytosanitaire c'est plus difficile de faire un suivi. On espère qu'avec le nouvel employé communal et la pose du gravier, cela va s'améliorer. Un effort sera fait !

- Déchèterie : une séance avec STRID a eu lieu en ce début d'année. Nous avons reçu une information concernant la campagne « la nature te dit merci » il s'agit de sensibiliser les gens sur le littering. Voici quelques chiffres impressionnants : le nettoyage des autoroutes vaudoises, genevoises et fribourgeoises coûte CHF 330'000. – et ce ne sont pas moins de 302 tonnes de déchets sauvages récoltés uniquement au bord des autoroutes. Des affiches vont être commandées.

M. Ludovic Haueter constate et trouve dommage que régulièrement dans les containers de compost, des gens mettent du plastique et d'autres emballages. Propose de mettre des pancartes.

M. Olivier Schülé : en général lors de la récolte des containers, ils enlèvent au maximum ces emballages. On voit bien que malgré la pose de pancartes il est très difficile d'éduquer les gens. Le tri des déchets reste compliqué. L'information actuelle ne suffit plus à ce jour, c'est frustrant pour tout le monde.

Selon une information parue dans le bulletin officiel, le container pour la récolte du plastique a été enlevé à la déchèterie. Les gens déposaient de plus en plus de déchets inappropriés qui devaient normalement finir dans les sacs taxés. Ceci aussi afin d'éviter des coûts à la communauté.

Mme Saskia Cachin : demande si la Commune pourrait agir pour lutter contre le plastique, en écrivant à l'État par exemple. Trouve également que les grands magasins devraient arrêter de sur emballer. On voit souvent des gens qui laissent leurs déchets d'emballage dans les caddies, ce n'est pas très sympathique pour le suivant.



M. le Syndic : il y a déjà des actions au niveau des communes et des informations et explications transmises à la population. Écrire à l'État ne servirait pas à grand-chose, mais le problème que nous avons avec ça n'est pas de rien faire, c'est que les gens écoutent, comprennent ce qui se fait et soient informés. Pour l'instant le message a du mal à passer. Actuellement il y a même des comportementalistes qui réfléchissent et essaient de comprendre comment fonctionnent les gens qui font du littering pour savoir comment leur parler. Se contenter de dire aux gens ce qu'il faut faire ne suffit plus pour progresser, il faut comprendre qui ne joue pas le jeu et comment ils fonctionnent. Un groupe de travail a abordé ce sujet.

Mme Magistral trouve que des affiches plus grandes en bordures de routes sont plus visibles et le message passe mieux.

- Place de jeux : la phase de réalisation est prévue début juillet avec la creuse et la mise en place. La fin du chantier souhaitée est mi-septembre avec une inauguration.

#### Communications de M. Gérard Perrier, municipal :

- Forêts : il est triste de voir que des mauvaises herbes qui proviennent du gazon sont déposées en bordure de chemins sur des parcelles agricoles récoltées. Ce n'est pas en effet nouveau mais cela s'accroît. Bien sûr il ne s'agit pas forcément de personnes habitant Orges, mais il rappelle que nous avons un endroit à la déchèterie pour déposer ces déchets verts.
- Forêts des Petites Fauconnières : les comptes ont été finis aujourd'hui. La coupe faite en 2018 a rapporté un joli bénéfice de CHF 5'200.--. Cet hiver il n'y a eu que très peu de casse et une dizaine de m3 de bois de moindre qualité déraciné. Ils ont été faits et seront vendus ces jours. Il n'y a pas de bostryche aux Petites Fauconnières mais la situation en plaine est plutôt catastrophique. Le martelage n'a pas encore été fait mais à vue d'œil il y a une cinquantaine de m3 qui sont en train de dépérir soit à cause de la sécheresse de l'année passée ou du bostryche. Le garde forestier s'en occupera dans le courant de l'été mais attend encore 1 ou 2 semaines de chaud. Les subsides se terminent cette année, nous allons profiter de faire les soins cultureux avant la fin de l'année : décision prise ce matin !

M. Alain Petitpierre : en descendant vers le lieu-dit « Mornens » on voit d'immenses ornières laissées par des machines utilisées pour des travaux dans les forêts, ce n'est vraiment pas beau et plus du massacre qu'autre chose. Est-ce normal que cela reste comme ça ?

M. Gérard Perrier : sur le territoire de la Commune d'Orges nous ne sommes pas d'accord pour que ce genre de machines soit utilisé car cela déstabilise le sol et provoque le déracinement d'arbres, on essaie donc d'éviter. Il faudrait que cela soit fait en hiver quand le sol est gelé. Ce phénomène est grandissant, c'est dommage pour la forêt mais plus rentable.

#### Communications de M. André Cachin, municipal :

- STEP : nous avons énormément de graisses dues aux eaux usées, elles perturbent beaucoup la STEP. Il y a aussi pas mal de tissu, ça bouche ! Nous allons faire un tout-ménage pour expliquer et rendre la population attentive sur la manière de procéder.
- Bâtiment des Petites Fauconnières : nous avons un petit souci au niveau des façades. Elles ont été refaites y a 3 ans, mais elles se dégradent rapidement à cause de l'humidité. Nous allons devoir les refaire d'ici la fin de cette année.

- Eau potable : les nouveaux compteurs ont été mis en place, les relevés seront fonctionnels d'ici un mois. La facturation sera simplifiée. A noter que les factures seront désormais envoyées directement aux propriétaires et non plus aux locataires.
- Sagenord : une séance a eu lieu concernant la négociation pour le rachat du puits et les conduites aux Charrières. La Commune a dit ce qu'elle voulait et donné des prix, elle a aussi précisé qu'elle refusait de prendre en charge les conduites aux Charrières. A noter que dans ces négociations c'est plutôt Sagenord qui décide ! Mais nous avons été très clairs avec eux. Cette conduite-là nous n'en voulons pas et leur avons rappelé (car les gens changent dans la Sagenord) qu'au départ c'était un binôme; nous pouvions comprendre que cette conduite revenait à la charge de la Commune d'Orges car on gérait le puits mais aujourd'hui le Canton ne veut pas que la Commune d'Orges soit impliquée là-dedans, donc la conduite c'est pour Sagenord.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au point 6.

**6. Préavis n° 01-2019 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 10'000.00 pour l'achat d'une parcelle forestière**

M. le Président passe la parole à la municipalité.

M. le Syndic ne relit pas le préavis et présente un plan au format papier afin de situer l'emplacement de la parcelle. On peut voir qu'elle est difficile d'accès. Les arbres qu'elle contient ont des tailles respectables, il y a une proportion d'arbres qui valent quelque chose qui est un peu plus que la moyenne de la forêt. Economiquement, cela justifie le fait d'offrir un prix légèrement supérieur au prix du marché. Comme indiqué dans le préavis, il est fréquent que les communes acquièrent des forêts appartenant à de petits propriétaires afin d'assurer une exploitation correcte de celles-ci.

M. Ludovic Haueter demande s'il y a d'autre intéressé pour qu'on ait surenchéri un peu le prix.

M. le Syndic informe que M. Alain Meylan, propriétaire, nous a contactés en direct avant de faire une offre. Nous en avons parlé avec M. Gérard Perrier qui connaît bien le coin. Cette forêt abrite de beaux arbres qui lui donnent une certaine valeur. De plus les forêts qui sont autour appartiennent à la Commune d'Orges, cette parcelle englobe et agrandit ce coin de forêt, c'est plus facile d'exploiter. A noter que cet achat augmente le patrimoine de la Commune mais ne va pas changer sa superficie géographique. Le prix de CHF 10'000. – comprend tout, y compris les frais de notaire.

La parole n'étant plus demandée, le président passe la parole à la commission de gestion.

M. Bruno Rodrigues, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission de gestion. Cette dernière a consulté le préavis et en conclusion donne un avis négatif sur cette demande de crédit et laisse donc le choix au Conseil d'approuver ou non le rachat de cette parcelle.

M. le Président remercie M. Bruno Rodrigues et demande si quelqu'un souhaite prendre la parole. La parole n'étant pas demandée et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, procède au vote. L'assemblée accepte à la majorité.

## 7. Préavis n° 02-2019 Comptes et gestion 2018

M. le Président passe la parole à la commission de gestion.

M. Bruno Rodrigues, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission de gestion. Cette dernière a consulté le préavis et en conclusion recommande au Conseil d'approuver les comptes 2018 tels que présentés.

Mme Corinne Jaggy donne un complément d'informations en matière des amortissements effectués sur les investissements. La question était de savoir pourquoi il y avait une telle différence entre les amortissements budgétés et les amortissements comptabilisés durant 2018. Par le passé, le tableau d'amortissements listait tous les investissements et était calculé sur plusieurs différentes années. Le budget a été fait en automne 2017 et revu par la fiduciaire au printemps 2018. Elle nous a fortement conseillé de revoir notre plan d'amortissements et de réduire la durée des plus longs de 45 ans à 35 ans, mais le budget était déjà fait sur la base de différents calculs, nous avons réajusté pour produire des comptes en accordance avec la fiduciaire. Le budget était de CHF 70'100. – d'amortissements et CHF 87'900. – ont été comptabilisés. Au budget 2019 il y a CHF 40'400. --, nous devrions donc être plus dans le tir.

M. le Président remercie Mme Corinne Jaggy et demande s'il y a des questions par rapport à ce préavis. La parole n'étant pas demandée, il procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité.

## 8. Préavis n° 03-2019 Arrêté d'imposition 2020

M. le Président passe la parole à la commission de gestion.

M. Bruno Rodrigues, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission de gestion. Cette dernière a consulté le préavis et en conclusion recommande au Conseil d'approuver le maintien inchangé du taux d'imposition.

M. le Président passe la parole à la Municipalité.

Mme Corinne Jaggy informe que cet hiver, il y a eu une séance avec l'UCV (Union des Communes Vaudoises) et la commission de gestion. Deux spécialistes de l'UCV sont venus étudier la tenue des comptes de la Commune de ces 4, 5 dernières années et nous ont fait part de leurs commentaires. En résumé, l'UCV et la fiduciaire considèrent que malgré que les comptes sont présentés depuis 2 ans avec un petit déficit, ce n'est pas alarmant. A noter que c'est le cas pour toutes les communes vaudoises. La Commune d'Orges est une petite commune mais elle est considérée comme une commune qui a fait son travail et présente des comptes équilibrés ; il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir. Toutefois, l'UCV et la fiduciaire ont souligné qu'il va falloir continuer à faire attention et attendre de voir la nouvelle péréquation pour 2021 et l'impact sur les finances communales.

M. le Syndic précise qu'au niveau fiscal, la Commune se trouve dans la classe moyenne et a une forte taxation fiscale.

M. le Président remercie pour ces compléments et demande s'il y a encore des questions par rapport à ce préavis. La parole n'étant pas demandée, il procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité.

**9.** Nomination d'un vice-président

Un candidat se présente, il s'agit de :

- M. Alain Petitpierre

est élu par applaudissements et vivement remercié.

M. Alain Petitpierre remercie également l'assemblée pour sa confiance de ce soir et à venir et essaiera de faire cette tâche au plus près de sa conscience.

**10.** Nomination des scrutateurs pour 2019-2020

- M. Raphaël Bonvin

- M. Nicolas Pavillard

sont élus scrutateurs tacitement par applaudissements.

Passe à l'élection de deux nouveaux scrutateurs suppléants.

Deux candidats se présentent, il s'agit de :

- Mme Noëlle Vuillemin

- M. Ludovic Haueter

sont élus scrutateurs suppléants par applaudissements.

**11.** Nomination de la commission de gestion 2019-2020

- M. Patrick Aerny

- M. Bruno Rodrigues

- M. Cyril Cachin

sont élus membres tacitement par applaudissements.

- M. Pavillard Josy

est élu membre suppléant tacitement par applaudissements.

Passe à l'élection d'un nouveau scrutateur suppléant.

Un candidat se présente, il s'agit de :

- M. Damien Gfeller

est élu membre suppléant par applaudissements.



## 12. Nomination de la commission de recours 2019-2020

- Mme Cynthia Schülé,
- Mme Noëlle Vuillemin,
- M. Raphaël Bonvin,

sont élus membres tacitement par applaudissements.

## 13. Interventions individuelles et divers

M. le Président invite l'assemblée à prendre la parole si elle le souhaite.

- M. Bruno Rodrigues remercie la Municipalité pour le travail qu'elle accompli durant l'année et félicite Mme Corinne Jaggy pour la rédaction du rapport. Cela vaut vraiment la peine de le lire, il est compréhensible pour tout le monde.
- M. Ludovic Haueter remarque que sur la route entre Valeyres et Orges les cantonniers ne ramassent pas toujours les déchets qui restent entre 2 et 3 semaines.
- M. Olivier Schülé précise que c'est la DGMR qui s'en occupe et fait son travail. Ils ont beaucoup de surface à entretenir et il y a plus de déchets qu'auparavant mais ils ramassent régulièrement les déchets. Il y a plusieurs campagnes pour sensibiliser les gens sur leur comportement.
- Mme Corinne Jaggy trouve que ce serait sympa de trouver le même concept qu'on a eu avec les radars sympathiques. Cela touche le positivisme et ça fonctionne.
- M. Damien Gfeller demande si un aménagement est prévu à l'arrêt de bus du côté de Giez ou si quelque chose pourrait être fait pour la sécurité pour les enfants et aimerait savoir si c'est un arrêt qui va rester ou disparaître.
- M. le Syndic informe que des concepts pour le ralentissement dans la localité ont déjà été étudiés par le passé. Nous attendons d'avoir des gros travaux sur les routes pour les réaliser. Le premier sera celui du côté de Vuiteboeuf. Du côté de Giez, il faudrait voir ce qu'il y a comme terrain disponible sachant que la commune n'en a pas. La Municipalité prend ceci comme une motion et reviendra avec un rapport d'ici cet automne. Il faut voir aussi où les gens prennent le bus et si c'est nécessaire de garder 2 ou 3 arrêts, mais là c'est Car postal qui décide. Pour les enfants c'est particulier, ils ont des bus du réseau de l'arrondissement scolaire et un seul arrêt par village, le plus adapté.
- M. André Cachin posera la question à une personne du Canton qu'il rencontrera d'ici un mois environ pour l'arrêt de bus vers Giez.
- M. le Syndic informe que la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août aura lieu cette année aux Petites Fauconnières. Ce sera l'occasion d'y aller une fois en été.

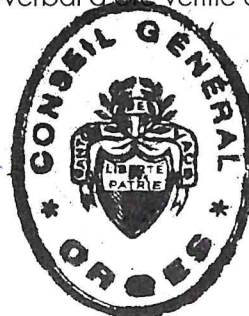
M. le Syndic invite l'assemblée au verre de l'amitié, remercie pour la confiance avec les préavis votés et remercie la secrétaire.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la séance à 21h30, remercie l'assemblée et souhaite une excellente soirée à tous.

### Approbation du PV

Le présent procès-verbal a été vérifié et signé le ..... 28.06.2019

Le Président  
M. Alain Petitpierre

La Secrétaire  
Aurélia Bally

